

Histoire de tavernes...

Qu'est-ce qu'une taverne?

L'expression *taverne* au sens de « débit de boisson réservé aux hommes » est attestée en français québécois depuis 1880. Reflets d'une autre époque et d'autres mœurs, certaines tavernes survivent pourtant au passage du temps et font bien souvent partie intégrante de la vie de quartier.

Au pays des tavernes

Malgré leur caractère exclusif, les tavernes sont d'abord et avant tout populaires et contribuent inévitablement au tissu social de nombreux Québécois. Voici quelques exemples de cette importance.

1885 – Mort de Joe Beef, surnommé l'enfant du peuple

Ancien militaire d'origine irlandaise, Charles McKiernan devient rapidement un important et coloré personnage de Montréal. Au coin des rues de Calière et de la Commune, dans le port de Montréal, la Taverne de Joe-Beef sert à boire et à manger à ceux qui cherchent un refuge, l'établissement étant doublé d'un hôtel de 150 lits. Très actif lors de la grève des travailleurs du canal Lachine, en 1877, le bienfaiteur apporte assistance et nourriture aux ouvriers en grève. Il s'éteint en 1889 et son enterrement est digne des plus grands honneurs.



(Source : [Image Google](#))

1933 – Ouverture de la taverne Jos. Dion

Les tavernes de Québec sont nombreuses et fortement enracinées dans la vie de la basse-ville de Québec : on en retrouvait d'ailleurs une forte concentration sur les rues Saint-Joseph, Saint-Vallier et Saint-Paul. La taverne Jos. Dion – autrefois connue sous le nom de Taverne Canada, en est un exemple probant. Il s'agit de l'une des plus vieilles tavernes encore en opération au Québec.



(Source : <http://monsaintsauveur.com/entreprises/taverne-jos-dion/>)

1982 – Obtention du droit pour les femmes d'entrer dans les tavernes

Ce n'est qu'en 1982 que l'interdiction d'entrer dans les tavernes pour les femmes a été levée. Il faudra attendre 1986 pour que cette mesure soit étendue à l'ensemble des tavernes québécoises. L'accès à ces lieux leur avait été interdit en 1937 par le gouvernement de Maurice Duplessis.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, le terme *taverne* n'est plus utilisé à la Régie. En effet, les permis de tavernes et de brasseries ont été assimilés à la catégorie de permis de bar.

Vous vous demandez quels sont les établissements possédant un *débit de boissons* de votre région? Vous pouvez en tout temps consulter nos [registres publics](#) pour découvrir quels sont les établissements sous permis près de chez vous.

Sources consultées

Drouin, F. & Lille, Y. (1985). La taverne québécoise : Histoire d'un commerce en voie de disparition. *Cap-aux-Diamants*, 1(2) : 32–34.

Montréal 66. (1966). Le transport en commun, les courses de chevaux et les collèges français dans le numéro de mai de Montréal 66. *Archives Montréal* [en ligne]. URL : <http://archivesdemontreal.com/2010/09/07/le-transport-en-commun-les-courses-de-chevaux-et-les-colleges-francais-dans-le-numero-de-mai-de-montreal-66/>.

Radio-Canada. (2008). Une histoire des tavernes au Québec. *Radio-Canada* [en ligne]. URL : <https://ici.radio-canada.ca/radio/vousetesici/dossiers.asp?idDossier=99992>.

Radio-Canada. (2016). Il y a 35 ans, les femmes obtenaient le droit d'entrer dans les tavernes. *Radio-Canada* [en ligne]. URL : <https://ici.radio-canada.ca/breve/62711/il-y-a-35-ans-femmes-obtenaient-droit-entrer-dans->